

Noyarey imagine son avenir

-  Maupas : le nouveau centre-village
-  Léon Porte : un carrefour sécurisé
-  Chavanne : un programme d'habitat

ARRÊT *sur images*

les événements du trimestre

1 31 mai

Le maire reçoit les entreprises des zones d'activités afin de leur présenter le dispositif d'interdiction de circulation des poids lourds et les modalités de desserte locale.

2 8 juin

A l'occasion de la fête des mères, les mamans de l'année sont mises à l'honneur en mairie.

3 18 juin

La commémoration de l'appel du Général de Gaulle, texte fondateur de la Résistance française, est un hommage à tous ceux qui ont contribué à ce mouvement, «l'Armée des ombres», qui s'est formé durant la seconde guerre mondiale pour lutter contre l'occupation nazie.

4 22 juin

Batucada ! 200 écoliers font résonner les percussions brésiliennes pour célébrer la fin des classes.

5 25 juin

Symbole de l'acquisition des connaissances, un dictionnaire est remis à tous les élèves de CM2 qui quittent l'école Le Mûrier pour le collège.

6 25-29 juin

Fête du sport
Les enfants de l'école élémentaire (re)découvrent certaines disciplines sportives – basket, badminton tennis et athlétisme – ainsi que l'acrosport et certains grands jeux.
Le fait marquant de la semaine restera la rencontre avec le volleyeur Claudio Zulianello, médaillé de bronze aux Jeux Olympiques de Séoul en 1988.



Sommaire

la commune
au quotidien

4-10



du côté
des associations

11-14

infos
pratiques

15

l'agenda
des manifestations

16

Noyarey
actu

n°12 JUILLET 2012

Bulletin trimestriel d'information de la commune de Noyarey
Mairie, 75 rue du Maupas 38360 Noyarey
Tél. : 04 76 53 82 01 - Fax : 04 76 53 89 97
Courriel : accueil@mairie-noyarey.com - www.mairie-noyarey.com

Directeur de la publication : Denis Roux - Rédacteur en chef : Didier Custot
Ont collaboré à ce numéro : Josiane Brun, les associations de la commune
Crédit photos : Commune, Nathalie Bellon, Christian Morel, Fotolia, DR
Comité de relecture : Annick Chevallet, Sophie Dupisson, Marie-Agnès Suchel
Maquette et mise en pages : Thierry Lemaître, Le Grand-Lemps
Imprimé sur papier recyclé avec des encres végétales par l'Imprimerie des Eaux
Claires, Echirolles. Dépôt légal à parution.



ÉDITO



L'enquête publique organisée dans le cadre de l'élaboration du PLU vient de se terminer. Un premier constat s'impose au regard du nombre d'habitants qui ont participé à cette phase de concertation : les Nucerétains ont été nombreux à s'approprier ce projet sur lequel repose le développement de la commune. C'est une satisfaction de voir tout l'intérêt que les habitants portent à leur commune et à son devenir. A la rentrée, les conclusions du commissaire-enquêteur nous permettront d'apporter les derniers ajustements

à ce dossier qui sera soumis au conseil municipal avant d'entrer en vigueur. Le Plan local d'urbanisme est l'un des projets phares portés par la municipalité. D'autres projets tout aussi importants et structurants pour notre territoire entrent également en phase opérationnelle. Parmi eux, le réaménagement de l'atelier des services techniques dont les travaux d'agrandissement et d'isolation seront entrepris à partir de cet automne.

C'est également au cours de l'automne que sera lancé l'aménagement du carrefour Léon Porte avec la RD 1532. La sécurisation de ce carrefour répond à d'importants enjeux. La création d'un îlot central et d'une voie permettant de tourner à gauche dans le sens sud-nord, vont ainsi permettre de mieux réguler la circulation des véhicules tout en sécurisant les déplacements des piétons. Première étape du réaménagement de la RD 1532 dans la traversée de notre village, ce dossier qui me tient particulièrement à cœur, aboutit enfin après de longues et difficiles négociations avec le Département, désormais gestionnaire de cet axe. Cette démarche d'apaisement du trafic est d'ailleurs confortée depuis le début de l'année par la mesure que nous avons prise pour interdire la circulation des poids lourds. Les résultats d'une enquête* analysant le volume de la circulation et la pollution engendrée par celle-ci est édifiante sur les bénéfices que nous tirons déjà de cette décision que nous avons pu prendre après l'ouverture du pont-barrage. Les émissions d'oxyde d'azote (NOX) ont ainsi diminué de moitié depuis l'interdiction de circulation des camions ! On constate également, qu'aujourd'hui plus aucun habitant n'est exposé au dioxyde d'azote (NO2) !

Cette victoire sur la sécurité et les nuisances sera bientôt renforcée par la création du pôle commercial que nous voulons édifier au pied du Maupas. Ce projet qui a émergé après la consultation des habitants et des commerçants locaux devrait en effet déboucher à moyen terme sur la réalisation d'un nouveau centre pour notre village. L'énergie municipale est également orientée vers la construction de logements, indispensable pour maintenir la population et les services de proximité. Une quinzaine de logements seront réalisés Chemin des Noyers, dans la propriété Chavanne. Un programme d'habitat intéressant, car favorisant la mixité sociale tout en valorisant ce site exceptionnel. Ces projets, tous essentiels pour la vie de notre commune, sont présentés dans ce journal qui paraît au début de la trêve estivale. Je vous souhaite un bel été à tous !

- ▶ Plan local d'urbanisme
- ▶ Carrefour Léon Porte
- ▶ Une commune moins polluée !
- ▶ Maupas, le nouveau centre-village

* réalisée par Air Rhône-Alpes, observatoire régional de la qualité de l'air (www.air-rhonealpes.fr)

Cette victoire sur la sécurité et les nuisances sera bientôt renforcée par la création du pôle commercial que nous voulons édifier au pied du Maupas. Ce projet qui a émergé après la consultation des habitants et des commerçants locaux devrait en effet déboucher à moyen terme sur la réalisation d'un nouveau centre pour notre village.

L'énergie municipale est également orientée vers la construction de logements, indispensable pour maintenir la population et les services de proximité. Une quinzaine de logements seront réalisés Chemin des Noyers, dans la propriété Chavanne. Un programme d'habitat intéressant, car favorisant la mixité sociale tout en valorisant ce site exceptionnel.

Ces projets, tous essentiels pour la vie de notre commune, sont présentés dans ce journal qui paraît au début de la trêve estivale.

Je vous souhaite un bel été à tous !

* réalisée par Air Rhône-Alpes, observatoire régional de la qualité de l'air (www.air-rhonealpes.fr)

Denis Roux

Noyarey imagine son nouveau centre

Point de convergence naturel et stratégique dans la commune, le bas de la rue du Maupas est appelé à devenir à moyen terme le nouveau centre-village.

Ce projet phare porté par la municipalité est un projet global et structurant qui répond à d'importants enjeux. Déployé sur la rue du Maupas, la rue du 8 mai 1945, le square Charles Ferrère et la RD 1532, ce nouvel espace urbain est conçu pour accueillir la plupart des commerces du village ainsi que de nouveaux logements. Imaginé comme une vaste place dotée d'une cinquantaine de places de stationnement, il a d'abord vocation à être un véritable lieu de vie sociale où le piéton aura toute sa place. Ce nouveau centre, et c'est une volonté forte de la municipalité, va en effet constituer un formidable levier d'apaisement du trafic routier en devenant une zone 20 ou 30. Pour ce faire, la voirie sera transformée dans le sens nord-sud afin que la circulation transite par la rue du 8 mai 1945 actuelle. La commune vient d'obtenir l'accord du Conseil général de l'Isère sur ce point.

Dynamiser l'activité commerciale

L'objectif de cet ambitieux projet communal est également de favoriser la synergie entre les commerces et les services. Les deux études réalisées – auprès des habitants et des commerçants – par la CCI en 2011 confirment le bien-fondé de cette démarche. Le rassemblement des commerces de

proximité, aujourd'hui éparpillés, dynamisera globalement l'activité commerciale.

Les commerces, tous plus visibles, devraient également profiter de la clientèle de passage ainsi que de la fréquentation des équipements publics. Alors que l'étude urbaine est

finalisée, la commune pré-

pare la programmation de l'ensemble des aménagements. Les deux premières étapes sont d'ores et déjà arrêtées. La première concernera le réaménagement de la voirie. La seconde sera centrée sur la transformation de la grange de l'ancienne propriété de M. Bernard-Guelle ainsi que l'actuelle



poste en commerces. Les premières réalisations de cet ambitieux projet communal devraient voir le jour d'ici 2014. Au total, c'est un investissement de l'ordre de 1.2 M€ qui sera réalisé par la commune. Un investissement à la hauteur de la stratégie

communale : transformer en profondeur la manière dont se vit la vie quotidienne dans la commune, aujourd'hui dominée par la voiture. Ce vaste projet sera présenté aux habitants lors d'une réunion-débat organisée à l'automne. ■

PARC DES BICHES

► Finition des aménagements

Différents aménagements ont été entrepris dans le quartier de l'Eyrard depuis le 18 juin. Ces travaux, réalisés par la SDH à la demande de la commune, permettent de parachever enfin l'aménagement du quartier de l'Eyrard. La commune a en effet entrepris de nombreuses démarches auprès de la Société dauphinoise pour l'habitat afin qu'elle réalise les travaux nécessaires à l'achèvement de ce vaste chantier couvrant la création de l'ehpad et d'une vingtaine de logements. La commune a également rencontré à deux reprises les habitants du quartier pour présenter l'opération.



Ces travaux effectués par l'entreprise Toutenvert portent sur la mise à la côte des regards existants sur les espaces verts ; l'aménagement d'une plateforme et pose d'un grillage de sécurité au niveau du talus ; la réalisation de places de stationnement (bordures + enrobés) ; l'enrochement derrière le cabinet médical ; la reprise du caniveau central sur la voirie principale. Ils seront terminés mi-juillet.

LÉON PORTE-RD 1532

Un carrefour entièrement sécurisé

Après de nombreuses étapes incontournables (études, montages partenariaux, achats de parcelles), le projet de réaménagement du carrefour de la rue Léon Porte avec la route départementale vient d'être bouclé. L'élaboration du projet a été en effet rendue complexe par la voie départementale qui a nécessité une concertation avec le Conseil général mais également avec la Semitag pour ce qui concerne le traitement de l'arrêt de bus qui sera d'ailleurs déplacé d'une dizaine de mètres. Dans ce carrefour, qui constitue l'entrée nord de la commune, sera aménagé un îlot central de 80 mètres doté d'un tourne-à-gauche permettant aux véhicules circulant dans le sens sud-nord, d'entrer dans la commune en toute sécurité et sans entraver la fluidité du trafic.

Pour la municipalité, c'est une satisfaction de voir enfin la transformation de ce carrefour programmée. Elle constitue la première étape de requalification de la route départementale pour laquelle la commune se mobilise depuis des années. Elle est aussi une nécessité pour optimiser la circulation en direction du quartier de l'Eyrard et de l'Ehpad et sécuriser les déplacements des piétons, notamment ceux des usagers de la ligne 56. Cet aménagement répondra égale-



ment aux besoins futurs du secteur, avec la nouvelle tranche d'urbanisation du Parc des Biches programmée à moyen terme. Les appels d'offres viennent d'être lancés et les travaux pourront débuter cet automne. Ils nécessiteront un investissement de la commune de près de 250 000 €. ■

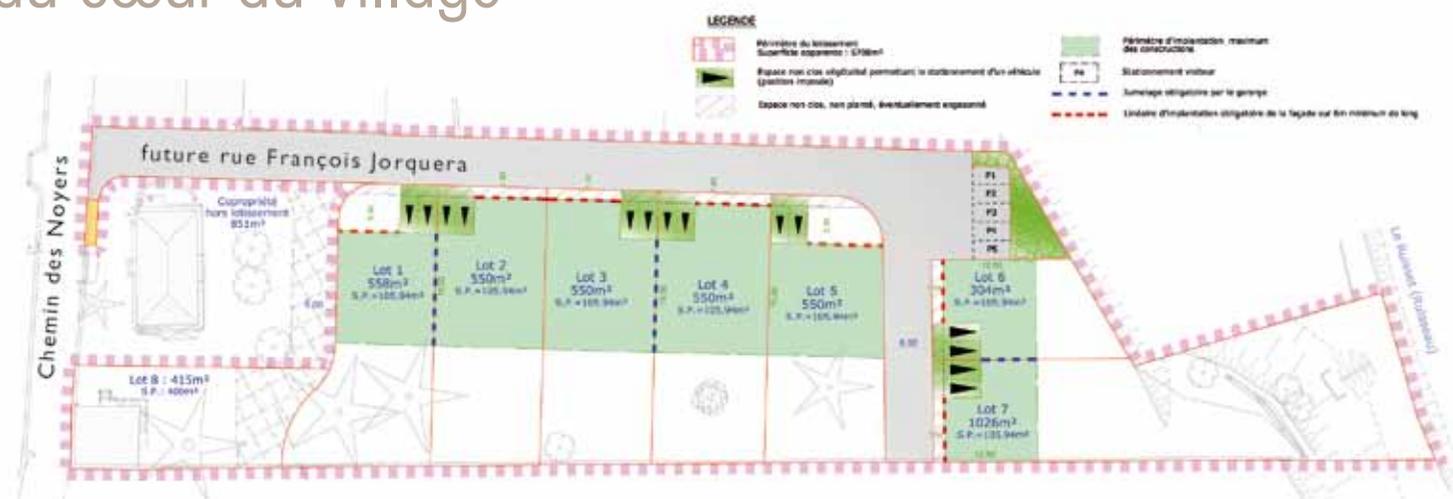
Voiries

D'importants travaux ont été effectués sur le réseau communal au cours des dernières semaines. A Ezy, le chemin du Souillet a bénéficié d'un entretien de fond sur environ 200 mètres sur lesquels un enrobé à chaud a été posé. Sur cette voie fortement soumise aux intempéries, le drainage des eaux de pluie a été également effectué. Le montant des travaux réalisés au mois de mai s'élève à 15 600 €. Ils constituent la première tranche d'une remise en état global de ce chemin de moyenne montagne. Le drainage des eaux pluviales a également fait l'objet de travaux, chemin de la Vigne, pour le compte de la Métro, dans le cadre de sa compétence assainissement. Un acodrain défectueux a été refait dans toute la largeur de la voirie.



Enfin, des travaux d'émulsion seront réalisés par la société Blache du 15 au 21 juillet afin de réparer les nids de poules et autres détériorations de chaussées. ■

Un nouveau programme d'habitat au cœur du village



En plein cœur du bourg ancien, la maison Chavanne, située chemin des Noyers, est un espace à fort potentiel. C'est la raison pour laquelle la commune a fait l'acquisition en 2003 de ce vaste domaine du milieu du XIX^e siècle qui s'étend jusqu'à la départementale sur près de 6 700 m³.

Après avoir étudié un certain nombre de scénarios, la municipalité a décidé de faire de ce site aussi intéressant sur le plan patrimonial qu'en termes de surface, un nouvel espace dédié à l'habitat. Pour la municipalité, l'objectif est double. Il s'agit de développer la construction de logements nécessaire au maintien de la population tout en confortant le centre du village. Dans ce projet d'aménagement, l'enjeu était bien sûr de valoriser l'imposante maison bourgeoise qui sera réhabilitée pour accueillir quatre logements. En revanche l'annexe, qui ne présente pas un grand intérêt architectural, sera quant à elle détruite et remplacée par un petit bâtiment abritant quatre logements sociaux gérés par l'OPAC. Ces deux bâtiments seront dotés de places de stationnement.

Un projet homogène

Enfin, 7 maisons individuelles, pour la plupart mitoyennes par le garage, seront construites dans le parc, en front d'une nouvelle voirie aménagée au nord de la parcelle. Les parcelles individuelles seront commercialisées par la commune dès cet automne.

Les projets des futurs propriétaires devront se conformer au permis d'aménager que la commune a souhaité établir afin de garantir l'homogénéité du bâti, centré sur



des volumes sobres, tout en évitant l'aspect monotone qui pourrait être généré par des maisons identiques.

La question du stationnement est bien sûr là aussi, prise en compte puisque deux stationnements par logement sont prévus en plus du garage. De plus, cinq stationnements sont prévus pour les visiteurs. Les premiers habitants devraient s'installer à partir de la fin de l'année prochaine. D'ici

là, les premiers travaux pour réaliser la voie devraient débuter avant la fin de l'année 2012. Pour la commune, c'est un projet de qualité à plus d'un titre. Tout en prenant en compte la dimension patrimoniale du site, la municipalité répond avant tout aux besoins de logements, en proposant également 25 % de logements sociaux. Enfin, sur le plan financier, c'est une opération parfaitement équilibrée. ■

JUMELAGE

C'est la fête !

La commune sera aux couleurs de l'Italie en septembre prochain avec la venue des Méronais programmée les 15 et 16 septembre, le week-end au cours duquel se déroulera aussi la Fête du village (voir le programme dans la rubrique «Agenda» en dernière page). Cette fête annuelle du jumelage, organisée alternativement à Merone et à Noyarey, qui est toujours un grand moment, atteste de la relation forte qui s'est développée depuis 8 ans, tant au niveau des municipalités que des habitants. De vrais liens amicaux se sont noués dans les familles d'accueil, de part et d'autres des Alpes.

Ce jumelage franco-italien a également profité à la vie associative (l'Amicale club a organisé un voyage) et la vie scolaire, avec un échange organisé dans une classe de l'école élémentaire. Cette année, les jeunes de la commune partiront pour la seconde fois avec l'APJNV qui organise un camp d'été à Merone.

Le jumelage a également permis d'organiser des cours d'italien qui sont fidèlement suivis par une vingtaine de personnes. Ils



En 2011, la fête du jumelage se déroulait en Italie.

reprendront d'ailleurs à la rentrée en étant toujours organisés selon trois niveaux (débutants, moyens et confirmés). Les inscriptions sont prises en mairie. Le tarif annuel a été fixé à 87 € (107 € pour les

extérieurs). Si vous voulez participer activement à la fête du jumelage en accueillant des Italiens, vous pouvez contacter la commission municipale du jumelage présidée par Antoine Scarnato. ■

MARCHÉ

Fleurissement



Pendant la visite du jury, le 4 juillet dernier.

Le Prix de la ville 2012 sera un bon cru ! Vingt-deux participants sont inscrits à ce concours qui récompense les plus belles contributions au fleurissement de la commune. Muriel Bernard-Guelle, conseillère municipale déléguée à l'environnement qui l'organise, est ravie : «Nous avons cette année beaucoup de nouveaux participants et parmi eux le restaurant Les G's». La visite du jury composé d'élus et de techniciens du service «Espaces verts» était organisée sur deux jours, les 4 et 6 juillet derniers. Une visite qui se déroule toujours dans une grande convivialité. Les récompenses seront attribuées lors d'une cérémonie programmée à l'automne. ■

Un nouvel étal



Sébastien Jouffrey et Aurore, un jeune couple de producteurs, a choisi de s'implanter sur le marché de Noyarey depuis le début du mois de juin. Vous trouverez sur leur étal des fruits et légumes, dont certains sont issus de leur production. Maraîchers et éleveurs d'ovins à Notre-Dame-de-Commiers, ils cultivent en effet la plupart des légumes de saison. En ce début d'été, les pommes de terre nouvelles, salades et radis sont à l'honneur. Les carottes, courgettes, aubergines sont annoncées pour bientôt ainsi qu'une belle variété de tomates. A découvrir jusqu'à la fin du mois de juillet. Après la trêve des congés, les deux commerçants du marché, dont M. Roux le fromager, vous accueilleront sur la place Victor Jat à nouveau à partir du 22 août. ■

Renforcer le lien avec les jeunes



L'équipe finaliste de futsal pendant le Forum Jeunesse



Jérôme Simon intervient régulièrement dans la commune.

Jobs de vacances-saison 3.
Les quatre jeunes Nucérétains recrutés cet été : Robin, Morgan, Marine et Alizée.

* Association pour la promotion de l'action socio-éducative

Jérôme connaît bien les problématiques auxquelles ils peuvent être confrontés, et qui sont autant de freins à leur entrée dans la vie adulte. Si Jérôme est également à la disposition des parents, il est avant tout l'interlocuteur privilégié des jeunes de 11 à 25 ans qui ont besoin de conseils ou tout simplement de parler. Ces temps d'échange se déroulent dans la salle des jeunes le mercredi ou dans la rue où il va à leur rencontre en soirée. Insertion professionnelle, violence familiale, problème de justice ou de conduite addictive, les jeunes peuvent aborder avec lui toutes les questions, sans tabou. A leur écoute, l'éducateur saura les orienter vers les organismes spécialisés, dans le domaine de la médiation familiale, de la consommation d'alcool ou de produits illicites ou encore celui de l'emploi et de la formation.

Parallèlement à cette démarche d'écoute et d'accompagnement qui porte ses fruits, la commune propose également aux jeunes une palette de services. Les jobs de vacances leur permettent ainsi d'avoir une première expérience professionnelle et un premier salaire. L'accompagnement de leurs projets (pour les 13-15 ans) est une autre façon de leur permettre d'accéder à l'autonomie. Sans oublier les événements fédérateurs marquants organisés par la commune avec les jeunes eux-mêmes : la réalisation d'un graff géant, à proximité du gymnase, et la création d'un Forum jeunesse dont la dernière édition s'est déroulée le 2 juin. Des actions toutes orientées vers un objectif fort : donner une place aux jeunes dans la vie de la commune. ■



EN BREF

SERVICE DE PROXIMITÉ

Un relais emploi en mairie

La Maison intercommunale pour l'emploi (MIPE) de la rive gauche du Drac assure désormais une permanence en mairie une matinée par mois. Cette démarche est destinée à accompagner toutes les personnes (de plus de 26 ans) en recherche d'emploi ou de formation ainsi que les salariés en reconversion professionnelle. Elle s'adresse aussi aux employeurs qui trouveront auprès de la conseillère – Dally Vagniau – toutes les informations nécessaires pour la bonne gestion de leur recrutement,



intégrer les mesures emplois, élaborer leurs contrats de travail, monter leurs opérations de formation ou encore valoriser leurs métiers. La permanence est organisée en deux temps : de 9h à 10h30 sans rendez-vous et de 10h30 à 12h sur rendez-vous, à prendre à la MIPE au 04 76 53 34 10.

Les prochaines permanences en mairie sont programmées les jeudis 20 septembre, 18 octobre ; 15 novembre et 13 décembre.

Vacances tranquilles

Dans le cadre de l'opération nationale «Tranquillité vacances», les brigades de gendarmerie assurent pendant la période des vacances scolaires, la surveillance de votre domicile au cours de leurs patrouilles quotidiennes. Dans le secteur, il faut signaler votre départ à la brigade de Sassenage qui assure localement cette campagne.

Les habitants qui partent en vacances peuvent aussi bénéficier des rondes de surveillance effectuées par la police municipale. Il vous suffira de communiquer à Audrey Krawczyk les dates de votre absence afin que des passages réguliers soient effectués en journée et en soirée dans le secteur de votre habitation. Contact : 06 08 54 59 93.



DÉPLACEMENTS

Une StationMobile pour optimiser ses déplacements

Créée par la Métro en 2010, la «StationMobile» qui regroupe tous les postes de commandes des différents gestionnaires de déplacement locaux propose depuis le mois d'avril un bouquet de services. Un site internet (www.stationmobile.fr), un serveur vocal (04 76 20 36 36) et une application sur téléphone sont à la disposition des habitants de l'agglomération pour optimiser leurs déplacements. Avec ses outils, l'utilisateur peut ainsi connaître l'état du trafic routier, et le cas échéant, les éventuelles perturbations

sur les différents réseaux de transports en commun. Un calculateur d'itinéraire en temps réel et totalement multimodal, intégrant l'ensemble des modes de déplacement – voiture, bus, tram et car, marche à pied, vélo – est aussi proposé. Il est aussi possible de s'abonner – gratuitement – à des alertes sur ses itinéraires préférés. Enfin, l'agence de mobilité, installée au rez-de chaussée du bâtiment (15 bd Joseph Vallier), accueille le public qui trouvera, documentation, vente de titres de transports et conseils. ■

Atelier de peinture



À vis aux amateurs, le cours de peinture que propose Anne-Laurence Terrasse dans son atelier le samedi matin, reprendra le 15 septembre, aux mêmes heures, de 10h à 12h. Ce cours réservé aux adultes, accueille aussi les débutants. Pour en savoir plus et vous inscrire, vous pouvez contacter l'artiste par mail ou par téléphone à partir du 1^{er} septembre. ■

Contact : 686 Av. Saint-Jean à Noyarey
Tél. 06 79 05 85 46
courriel : alterrass@hotmail.fr
www.annelaurenceterrasse.com

Refonte du site internet

Dans le cadre de la refonte du site internet, les services de la mairie recensent tous les acteurs économiques de la commune (entreprises, commerçants, artisans et professions libérales) afin de mettre à jour l'annuaire économique. Si vous souhaitez être référencé sur le nouveau site de la commune, il vous suffira de nous communiquer les éléments suivants :

nom de la structure :

type de structure :

nom du responsable :

activité :

adresse :

.....

tél. :

courriel :

site internet :

Ces informations pratiques sont à renvoyer par courrier électronique avant la fin du mois de juillet à : y.lepellec@mairie-noyarey.com
Merci de votre coopération !



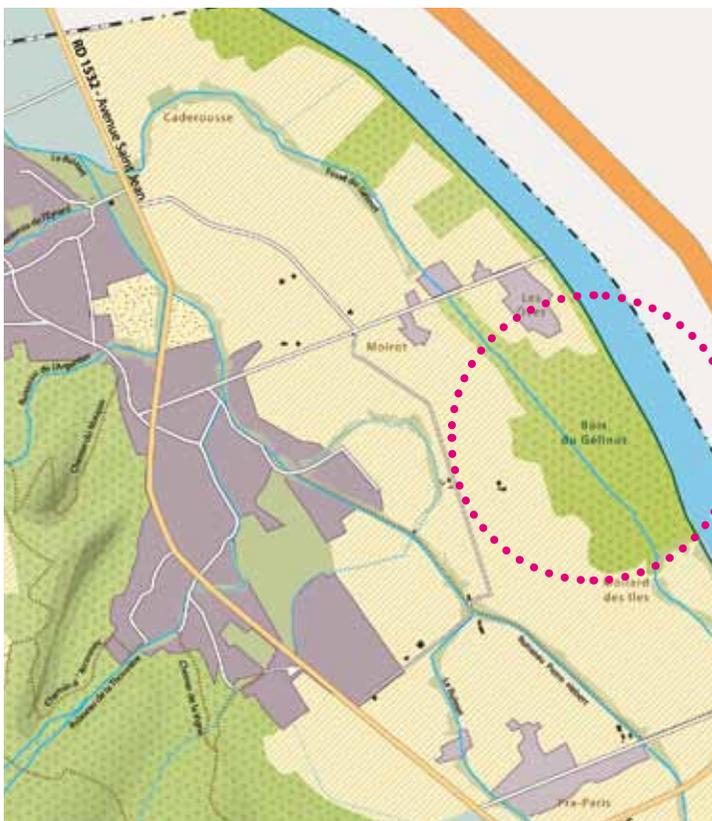
Le bois du Gélinot

Un espace naturel à préserver

Ce grand bouquet d'arbres fait partie de notre paysage et pourtant peu de Nucerétains connaissent cet espace naturel unique. Le Bois du Gélinot est en effet le dernier lambeau de forêt alluviale de la Cluse de Voreppe.



© photo-nature-environnement.com



Cet espace boisé, d'environ 55 hectares étendus le long des berges de l'Isère, sur 1.5 kilomètre dans sa partie boisée centrale et 3 kilomètres au total, dominé par des ormes, des chênes et des frênes est un espace fragile et menacé. A sec depuis la construction du pont-barrage, il risque en effet de perdre sa spécificité.

Les milieux de forêts alluviales abritent en effet des écosystèmes remarquables qui participent à la richesse de la biodiversité locale. Façonnées par la violence des crues passées ou plus récentes, ces zones humides jouent, par exemple, un rôle de refuge pour l'avifaune forestière de plaine.

Une forêt alluviale

L'abondance d'arbres morts favorise la nidification des cavernicoles de toutes sortes. Ainsi, on peut notamment y croiser trois pics – vert, épeiche et épeichette –, le milan noir, le faucon hobereau (photo) et le loriot. Elles constituent également un espace tampon d'écrêtement des crues et de filtre naturel de la pollution (nitrates et phosphates).

Mais ces zones sont partout en voie de disparition, menacées par l'aménagement ou l'exploitation (extraction) des cours d'eaux, l'urbanisation ou l'agriculture.

Classé ZNIEFF, zone naturelle d'intérêt faunistique et floristique, depuis plusieurs années, ce bois naturel est aussi protégé dans le cadre du PLU, en cours d'élaboration. L'objectif est de préserver durablement cette parcelle de territoire sauvage qui pourrait à moyen terme devenir un espace naturel sensible à part entière. ■

10^e Open Rapide

Un tournoi de renommée internationale

10 ans déjà... que le club de Noyarey organise son Open annuel, traditionnellement programmé le jeudi de l'Ascension. Si les organisateurs ont commencé avec un petit nombre de joueurs, ils ont su au fil des années amener ce tournoi à un niveau international, ce qui est pour eux une grande satisfaction.

La 10^e édition de l'Open rapide international de Noyarey s'est donc déroulée le 17 mai dernier à la salle polyvalente où 88 joueurs d'échecs de tous âges, de tous niveaux et de toutes origines géographiques se sont adonnés à leur passion préférée. Cet open était organisé en un tournoi principal (66 joueurs) et un tournoi pour les jeunes de moins de 16 ans (22 joueurs). Ceux-ci se sont déroulés en 7 rondes de 2 fois 20 minutes, ce qui a ajouté à la rapidité la difficulté du jeu et donné lieu à des fins de parties très animées. Le niveau des joueurs était effectivement très élevé avec la présence trois «Grands Maîtres», trois «Maîtres» et trois «Maîtres Fide».

Aujourd'hui, grâce à la renommée de ce tournoi, nous pouvons apprécier la participation de nombreux joueurs, certains fidèles depuis plusieurs années, mais aussi de nouveaux issus des clubs environnants (Grenoble, Echirrolles, Eybens, Saint-Egrève), mais aussi de Savoie, Haute-Savoie, Ain, Drôme, Rhône, ou encore de Marseille, Metz, Hyères, Montpellier, Meximieux, Paris, Saint-Etienne ainsi que de l'étranger (Bulgarie, Espagne, Serbie, Hongrie).

Sur le tournoi des jeunes, notre club était représenté par Tristan Forcheron, Corentin Gateau et Lalo Sparaco. Ces trois jeunes joueurs qui depuis plusieurs années participent régulièrement à nos différents tournois, que ce soit au Championnat scolaire départemental de l'Isère que nous organisons au mois de janvier ou pour notre Open à l'Ascension. Nous les remercions pour leur fidélité et leur progression dans leur classement. Il faut souligner que plusieurs jeunes de moins de 16 ans ont participé au tournoi principal, et ont joué contre les adultes de haut niveau, en se classant fort bien pour leur jeune âge.

Pour cette 10^e édition, nous avons voulu faire un petit «plus». Outre l'affiche, conçue pour la première fois par des professionnels, nous avons distribué à chaque participant un tee-shirt aux couleurs de notre club. Une restauration était proposée sous la



forme d'un impressionnant buffet froid très apprécié par les convives. Nous remercions Jean-Pierre Buisson-Guichard qui a préparé et organisé ce repas bénévolement. A l'issue de la remise des prix, un apéritif était offert par le club. Ce moment très apprécié par les joueurs et leurs familles a été cette année agrémenté par une «fontaine» à punch qui a apporté une touche festive à ce moment d'échange.

Nous voulons remercier tous les membres du club ainsi que toutes les personnes extérieures, notamment les amis d'associations nucléaires qui sont venus en nombre nous aider, la municipalité, qui depuis 10 ans nous soutient, le Conseil général de l'Isère ainsi que nos sponsors. Avec l'aide de toutes ces personnes, nous avons pu passer une très belle journée dans la bonne humeur et l'amitié. Nos amis joueurs et leurs familles sont partis très satisfaits de leur journée, tant au niveau du jeu, de l'organisation et de l'accueil qui leur a été fait dans notre petit village.

Le club d'échecs de Noyarey est ouvert de 16h à 20h, le mercredi et les 1^{er}, 3^e et 5^e

samedis de chaque mois à la salle Vercors de la Maison des Associations, à côté de la mairie. ■

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Nicolas Marjanovic au 04 76 53 91 08 ou au 06 83 35 50 40.

Le classement

Tournoi Principal :

Ventzislav Inkirov

(Grand Maître, Bulgarie - Migne Echecs)

Cyril Morzolo

(Maître, France - Marseille Echecs)

Lucas Di Nicolantonio

(Maître Fide - France - Echiquier Grenoblois)

Vladimir Lazarev (Grand Maître, France - Club Metz)

Tournoi Jeunes :

Jordan Claustre

(Sainte-Foy-lès-Lyon Echecs)

Samuel Lavault (Echiquier Grenoblois)

Dorian Jacquot (Echiquier Grenoblois)

Jérémy Lavault (Echiquier Grenoblois)

Hyoshi sports

Judo : Ingrid Bouteille 3^e en championnat départemental

Le judo club vient de clôturer la saison sportive avec le dernier démontage de tapis. La saison prochaine, le club utilisera en effet le tout nouveau dojo qui permettra d'accueillir les grands et les petits dans de très bonnes conditions et d'élargir notre offre sportive.

Cette saison sportive a particulièrement bien réussi à Ingrid Bouteille (photo) qui a brillé dans les championnats officiels. Elle se classe 3^e dans le circuit départemental benjamines qui comporte trois épreuves. Ce résultat lui permet de se qualifier au championnat départemental où elle se classe 3^e. Cette performance lui a permis de gagner sa qualification au championnat régional où elle terminera à une belle 7^e place. Une récompense bien méritée pour cette jeune judokate au regard de son investissement et de son sérieux à l'entraînement.

Fitness : sur le tempo de la zumba !

La section Fitness a organisé une soirée zumba pour permettre au plus grand nombre de découvrir cette nouvelle activité qui sera proposée dès la rentrée prochaine le lundi soir.

L'enseignante diplômée a fait bouger les 75 pratiquants sur des rythmes entraînants et chaloupés dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Tous les participants ont apprécié cette activité qui permet de brûler des calories de manière ludique et sympathique. ■

Pour connaître les activités de la rentrée prochaine, nous vous invitons à vous connecter à notre site internet : <http://www.hyoshisports.fr>



Volley Un parcours prometteur

La saison vient de se terminer pour l'équipe de volley sur de bons résultats... Mais avec tout de même quelques petits regrets. En championnat, elle se classe 4^e sur douze au terme d'un parcours intéressant face à des équipes d'un niveau très homogène. Mais elle échoue aux portes des plateaux dans la coupe de printemps. L'an prochain, la priorité sera de réussir à monter dans la

poule supérieure en terminant dans les deux premiers. L'édition 2012 du tournoi nocturne s'est bien déroulée avec huit équipes d'un bon niveau d'engagement qui se sont retrouvées autour de la traditionnelle soupe à l'oignon à minuit ! La saison prochaine, le club changera de formule en organisant la «Nuit du volley» au mois de novembre à laquelle tout le monde, licen-

ciés ou non, pourra participer. Enfin, suite à l'AG, le bureau a été réélu : Joëlle Gaillard, présidente, Philippe Rodarie, trésorier et Nicolas Szpiek, secrétaire. N'hésitez pas à venir nous retrouver au Forum des associations début septembre pour rejoindre un groupe sympa et de tous âges ! ■



Le programme des activités

- 27 août : laser game
- 28 août : journée Bois Français tir à l'arc
- 29 août : karting
- 30 août : parc de la Tête d'or à Lyon
- 31 août : soccer five et soirée DVD

Renseignements et inscriptions avant le 3 août.

jeunesse.enfance@mairie-noyarey.com
Tél. 04 76 53 73 74.



Du 30 au 31 octobre 2012

En route pour le plus célèbre des villages Gaulois. Deux jours de folie au Parc Astérix.

Le voyage s'effectuera en train et nous dormirons à l'hôtel des 3 hiboux aux abords du parc.

Réservez dès aujourd'hui votre place car seulement 20 d'entre vous pourront nous accompagner.

Tarif de 204euros à 280euros
Extérieur 390euros si places disponibles

APJNV - Maison des Associations (côté mairie)
38360 Noyarey 04 76 53 73 74
Jeunesse.enfance@mairie-noyarey.com

Tennis Club de Noyarey

Le bilan de la saison

L'année s'achève, c'est l'heure des bilans. Le club comptait cette année 91 adhérents dont 47 enfants (de 6 à 15 ans) à l'école de tennis. Au sein de l'école ont été organisés un tournoi de simples ainsi qu'un de doubles et un tournoi homologué FFT, permettant à certains d'obtenir un classement. Quelques jeunes ont aussi participé en mars au Challenge de l'Isère, catégorie minimes. L'année s'est traditionnellement terminée par la remise des diplômes et médailles le 13 juin et par le tournoi Noyarey-Veurey dont les finales se sont déroulées le 27 juin. Enfin, comme chaque année, un stage d'initiation a été organisé fin juin-début juillet pour les enfants de la dernière année de maternelle et ceux de l'école primaire. Notre professeur, Catherine Guy, intervient également pour la commune, pendant les activités périscolaires de 11h30 à 13h30, en animant des ateliers pour les enfants restant à la cantine. En ce qui concerne les activités pour les adultes, le club a proposé un tournoi salade et le tournoi habituel de fin de saison qui s'est clôturé le 16 juin avec la remise des coupes aux finalistes suivi de notre repas de fin d'année. En revanche, la soirée des rois a dû être



annulée à cause du manque de participants. Nous le regrettons vivement. D'ailleurs, nous souhaiterions voir les adhérents ainsi que des parents des enfants de l'école de tennis participer davantage : la survie du club en dépend. L'assemblée générale du club aura lieu le 30 août. Nous comptons vivement sur votre présence. Nous vous souhaitons de bonnes vacances. ■

Les inscriptions pour 2012/2013 se feront lors du Forum des associations, le 7 septembre.

Gymnastique Volontaire Pour la bonne forme de tous !

Chaque année, fin juin, pour beaucoup d'associations sportives, la saison se termine. C'est alors l'heure de la séparation et tous les adhérents sont tristes de se séparer de leurs amis, d'interrompre leurs séances, d'abandonner pour un temps les conversations. Ils sont cependant très heureux de partager un moment de convivialité, autour d'un repas, lors d'un pique-nique, ou en balade, afin de marquer comme il se doit, la fin de la saison. Bien sûr à la GV, nous n'avons pas dérogé à cette règle et ces trois moments se sont, cette année encore, admirablement bien passés.

Ce fut aussi l'occasion de faire le bilan de cette année sportive. Nos adhérents, toujours aussi nombreux, se sont répartis

sur les dix créneaux horaires que nous proposons. Enfants et adultes ont ainsi pu varier leurs efforts sur les conseils avisés de nos animatrices. Gymnastique traditionnelle à l'espace Charles de Gaulle, séances Pilates dans la salle Grand Veymont et marche active au parc de l'Ovalie. Ces séances, satisfaisantes pour tous, seront donc reconduites à la rentrée, et c'est au Forum des associations que nous aurons le plaisir de vous retrouver le vendredi 7 septembre pour les inscriptions de la nouvelle saison. Nous entamerons alors une remise en forme après des vacances bien méritées. Mais avant cela, je voudrais saluer chaleureusement nos animatrices qui veillent à notre bonne forme. Chantal anime les

diverses séances adultes avec le brio que nous lui connaissons. Delphine s'occupe elle aussi des adultes le soir, mais également des enfants.

Cette année, elle a décidé de donner une nouvelle adhérente au club en la personne de Maïween et c'est Florence qui l'a remplacée à partir du mois de janvier. Aux dires de tous, ce remplacement a été totalement réussi et c'est Florence qui assurera la saison prochaine, Delphine restant auprès de sa petite fille durant cette période.

En ce début du mois de juillet, je vous souhaite d'agréables vacances ! Septembre sera bientôt là... Venez nombreuses et nombreux nous rejoindre ! ■

Sereinement vôtre La voie du yoga

Sereinement vôtre a eu le plaisir d'assurer 65 cours à un public de tous niveaux, entre septembre 2011 et juin 2012. Six stages ont été proposés le samedi matin sur un thème précis, afin de mieux appréhender les moyens, à la fois très simples et «yogiques» de lutter contre la fatigue et le stress. Les cours reprendront dès septembre, ouverts à tous et dans le respect de chacun. L'ambiance est très détendue et chaleureuse, propice à la

recherche de l'unité des énergies qui nous constituent. Le yoga joue en effet un rôle majeur dans la quête de l'équilibre physique, physiologique et émotionnel. A la fin de la séance chacun doit avoir trouvé la détente, la légèreté, du bien-être... Ce dont nous avons besoin dans notre vie mouvementée ou contraignante. Toute la séance tend vers l'équilibre des contraires : inspire/expire ; mouvement/immobilité ; résistance/lâcher prise. Un chemin qui construit un pont

entre l'extérieur et l'intérieur, le matériel et le spirituel, le physique et le psychologique, tout en douceur, et avec joie. Relâcher les tensions, assouplir et tonifier notre corps, chacun à notre mesure, dans le respect de nos limites, trouver apaisement et gaieté, c'est la voie du yoga. ■

Contact : Marylène Frachet
marylene.frachet@orange.fr
Tél. 04 76 53 86 39.

Plaisir de lire



Un petit bilan de la bibliothèque s'impose avant les vacances. 47 familles sont actuellement inscrites, soit l'équivalent de 239 adhérents. Il est bon de rappeler que les inscriptions sont toujours fixées à 10 € par famille.

Les activités de l'année

Cette année encore deux bibliothécaires, Monique et Nicole, ont retrouvé les enfants de la maternelle (toutes les sections), autour du joli thème du «Monde illustré par des albums» tels que «Dans la poche de ma maman» (Australie) ; «Petite poule rousse» (Irlande) ; «Boucle d'or»

(Ecosse) ou encore «Petit bonhomme de pain d'épice» (Angleterre). Livres que les enfants peuvent retrouver en bibliothèque. Une animation entre la bibliothèque de Noyarey et la crèche de Veurey s'est déroulée au mois d'avril. Monique nous a conté l'histoire d'Angélique, une brioche qui a fasciné les enfants. Une séance de maquillage et un petit goûter clôturaient la séance. Nous remercions d'ailleurs toutes les personnes présentes et les bénévoles pour leur contribution. Monsieur le maire était le seul représentant du Conseil municipal et nous l'en remercions chaleureusement. Cette année, avec l'accord du maire, la

bibliothèque ouvre ses portes le mardi de 10h à 11h à toutes les assistantes maternelles ; je vous invite à venir nous rejoindre. Je ne peux pas terminer cet article sans avoir une pensée pour Maurice Grenier, car ce n'est pas sans émotion que nous avons appris son départ. Il a été le pilier de l'informatique dans notre association. Nous tenons à le remercier pour tout le travail accompli, sa gentillesse et sa disponibilité. Il va beaucoup nous manquer. Passez de bonnes vacances, profitez-en pour lire et à la rentrée ! ■

Nicole Moro

Randonnées Pédestres Trois jours dans la région de Serre-Ponçon

Samedi 16 juin, vingt randonneurs du club de Noyarey, heureux de profiter d'un rare week-end de beau temps, ont pris la route avec chaussures et sacs à dos pour trois jours de découvertes dans les Hautes-Alpes. Après le voyage en covoiturage, un joli circuit était proposé, dans la forêt de Boscodon jusqu'au belvédère du Colombier, où une aire de pique-nique accueillante arrivait au bon moment. Après la visite de l'abbaye, nous sommes redescendus vers nos gîtes, retenus au camping du Verger à Baratier. Certains se sont délassés fort agréablement dans la piscine.

Le lendemain, nous sommes montés à la station des Orres pour suivre dans la forêt ombragée le sentier du lac Sainte Marguerite, au bord duquel nous avons pique-niqué, réjouis par le spectacle de bancs de petits poissons se disputant nos miettes ! Le soir, après la visite de la cathédrale d'Embrun, nous avons goûté aux spécialités locales.

Lundi 18, pour explorer la montagne de l'autre côté du barrage, après avoir traversé le long pont de Savines, nous avons rejoint Les Gourniers au-dessus de Réallon pour monter vers la chapelle



Saint Marcellin, en admirant les asphodèles en fleurs, les ancolies et même un lys orangé, puis nous avons pris le chemin du retour, les yeux pleins de merveilles. Trois jours réussis ! ■

infos pratiques

MAIRIE

04 76 53 82 01

Courriel : accueil@mairie-noyarey.com

Site internet : www.mairie-noyarey.com

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi : 8h/12h - 15h30/17h30

Mercredi : 13h30/17h30

Vendredi : 8h/12h - 13h30/16h30

Samedi : 10h/12h.

SÉCURITÉ - URGENCES

Mairie astreinte : 04 76 53 92 59

Police municipale : 06 08 54 59 93

Services techniques : 04 76 53 84 53

Gendarmerie de Sassenage : 04 76 27 42 17

Pompiers : 18

SAMU : 15

Centre anti poison : 04 72 11 69 11

Service de l'eau / La Sergadi : 04 76 33 57 35

Dépannage gaz : 04 76 49 50 51

Électricité : 08 10 33 33 38

SERVICES PUBLICS

Assistante sociale : 04 76 26 36 18

École maternelle La Coccinelle : 04 76 53 93 82

École élémentaire Le Mûrier : 04 76 53 95 71

Cantine : 04 76 53 87 10

Réservation cantine : 04 76 53 73 74

CCAS : 04 76 53 82 01

Bibliothèque : 04 76 53 91 17

La Poste : 04 76 53 95 40

La garderie des P'tits Bouts : 04 76 53 90 07

Les Petits Malins : 04 76 53 83 62

Le service jeunesse - APJNV : 04 76 53 73 74

et 06 85 05 11 03

Transport à la demande SEMITAG : 04 76 20 66 33

Quels déchets dans la poubelle verte ?

Info Tri sélectif (appel gratuit) 0800 50 00 27

Pour les problèmes de collecte 04 76 12 29 35

Déchèterie intercommunale 04 76 26 35 67

de Sassenage - Noyarey ouverte toute l'année du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h30 à 18h.

Permanences juridiques : Organisées en mairie sur rendez-vous : 04 76 53 82 01.

Permanences de l'architecte conseil
Gratuit, sur rendez-vous en mairie.

Permanence d'un médiateur : en mairie, les 1^{er} et 3^e mercredis de chaque mois, sur rendez-vous.

ESPACE SANTÉ

Infirmière, M^{me} Faure : 04 76 53 81 26

Kinésithérapeute, M. Lejeune : 04 76 50 68 32

Orthophoniste, M^{me} Le Gal-Redon : 04 76 50 60 29

Orthophoniste, M^{me} Beck : 04 76 50 60 29

Ambulance Belledonne : 04 76 53 52 07

Taxi : 04 76 53 94 37

et 06 79 30 36 98

EHPAD Résidence Les Vergers : 04 76 86 96 60

Cabinet dentaire : 04 76 53 92 36

Pharmacie : 04 76 53 91 15

S.O.S. Amitié : 04 76 87 22 22

AUTRES

Correspondant du Dauphiné Libéré

Nathalie Bellon : 06 85 35 87 29

DÉCLARATION

PRÉALABLE

Jean-Pierre PAGANO

74 chemin du Poyet

DP 12 2 0012

Abri pour fourrage

Complété le 02/05

Accordé le 07/05

Jean-Pierre GROSSI

718 avenue Saint Jean

DP 12 2 0014

Avancée de toiture sur abri

Complété le 30/03

Accordé le 20/04

Joao AFONSO

76 chemin de l'Île Dalmas

DP 12 2 0015

Abri ouvert de 19,5 m²

Accordé, ss réserves le 20/04

David ROSSI

53 chemin de Galle

DP 12 2 0016

Portail + Terrasse + abri de

jardin de 12 m²

Accordé, ss réserves le 20/04

Bernard CHAMBEROD

42 chemin Moirot

DP 12 2 0017

Réfection des menuiseries

en PVC blanc

Accordé le 20/04

Corinne et Gilles BOUILLET-

ALLUIS

Les Veillères

DP 12 2 0018

Abri non clos de 33 m²

Accordé, sous réserves

le 07/05

Mehdi BEN HADDOU

1160 route de la Vanne

DP 12 2 0019

Piscine sécurisée de 50 m²

Accordé le 07/05

Claudius CHARDONNET

482 chemin des Bauches

DP 12 2 0020

Ravalement de façade ton

pierre

Accordé le 20/06

Régis BUND

1 Lotissement du Manoïr

DP 12 2 0021

Rénovation des menuiseries

en PVC ou alu blanc.

Vernissage des tuiles.

Accordé le 20/06

Mairie de Noyarey

Impasse des Glairons

DP 12 2 0022

Réhabilitation des services

techniques

En cours d'instruction

Nicole SAN JUAN

12 lot Les jardins de Noyarey

DP 12 2 0023

Abri de jardin de 5 m²,

façades bois et toiture PVC

imitation tuiles

En cours d'instruction

Edmond VIGAT

9 lotissement Grand Pré

DP 12 2 0024

Rénovation de toiture

Accordé le 20/06

Salah AICHOUR

71 chemin de Pra-Paris

DP 12 2 0025

Prolongation d'un mur de

clôture

Refusé 20/06

Roger MATHERON

383 rue Léon Porte

DP 12 2 0026

Réfection d'une toiture

Accordé le 20/06

Salah AICHOUR

71 chemin de Pra-Paris

DP 12 2 0027

Remplacement d'une clôture

grillage existante

Accordé le 20/06

Dung Ha HO

Lot les jardins de Noyarey

DP 12 2 0028

Abri de jardin en bois

recouvert de tuiles

En cours d'instruction

Pierre JAMET

460 chemin du Meney

DP 12 2 0029

1 488 m² de serre agricole

En cours d'instruction

PERMIS

DE CONSTRUIRE

Claude AUMERCIER

Ezy

PC 10 2 0001-M1

Modification de l'intégration

dans le paysage

Instruction en cours

SCI CIDEIC

83 route du Ruisset

PC 12 2 0002

Extension de locaux

industriels de 77 m²

Accordé le 22/05

Stéphanie CUTTAT

202 rue de l'Église

PC 12 2 0003

Aménagement d'une an-

cienne grange en habitation

et extension de 111,40 m²

Accordé le 27/04

Eve PALACIOS

Chemin du Souillet

PC 12 2 0004

Aménagement d'un gîte

d'étape dans bâti existant,

et extension de - de 30 m²

Instruction en cours

Jean-Louis

et Annick VENERA

292 chemin de Pra-Paris

PC 12 2 0005

Maison individuelle de 88 m²

Refusé le 06/06

Flavie MUSTO

et Nicolas SALVI

288 chemin de Pra-Paris

PC 12 2 0006

Maison individuelle de 88 m²

Refusé le 06/06

Ingrid MOUFLIN

et Cyril CERANTOLA

232 chemin de Pra-Paris

PC 12 2 0007

Maison individuelle de 88 m²

Refusé le 06/06

Jean CANNAVO

224 chemin de Pra-Paris

PC 12 2 0008

Maison individuelle de 88 m²

Refusé le 06/06

Angelina

et Domenico FONTANA

290 chemin de Pra-Paris

PC 12 2 0009

Maison individuelle de 88 m²

Refusé le 06/06

Anne-Laure VINCENT

et Thomas JAQUIER

226 chemin de Pra-Paris

PC 12 2 0010

Maison individuelle de 88 m²

Refusé le 06/06

André REY

36 chemin du Diday

PC 12 2 0011

Démolition et reconstruction

d'un garage ouvert de 41,6 m²

Instruction en cours

Sylvain GIRAUD

et Aurélie MIGLIORE

350 chemin de Pra-Paris

PC 12 2 0012

Maison individuelle

de 104 m²

Refusé le 06/06

Guillaume VETTE

228 chemin de Pra-Paris

PC 12 2 0013

Maison individuelle

de 86,90 m²

Refusé le 21/06

Lauriane ABATE

et Régis LONGIN

230 chemin de Pra-Paris

PC 12 2 0014

Maison individuelle de 86,16 m²

Refusé le 21/06

PERMIS

DE DÉMOLIR

Antoine

et Henriette SEIGLER

Cordey

PC 12 2 0001

Démolition d'un abri de

jardin de 66 m²

Accordé le 30/03

NAISSANCES

Le 20 avril,

Cassandre MAJOREL

Le 8 mai,

Clara, Noémie SCHIAVONE

Le 26 mai

Curtis, Tony, Edmond

MESSORI

MARIAGE

Le 28 avril,

Karima GHAOUTI
et Sidi Mohamed BENALI

Le 18 mai,

Audrey SOUBRIÉ
et Xavier, Pascal JEHL

Le 26 mai,

Marie CHARPENTIER
et Vincent CHICOINEAU

Le 23 juin,

Cécile FRACHET
et Maxime ARGIOU

Le 30 juin

Elisabeth SERRE
et Christophe GHIGLIONE

DÉCÈS

Le 20 mars,

Joséphine BAESSO
veuve PASTRELLO
décédée à La Tronche

Le 8 mai,

Maude PRAMPOLINI
veuve FERRO

l'agenda des manifestations

Evénements

La Saison du Comité des fêtes D'Est en Ouest

A lors que les traditionnelles festivités du 14 juillet bouclent la saison d'animation communale, le Comité des Fêtes est déjà mobilisé déjà pour les rendez-vous de l'automne qui promettent

une saison riche en émotions. Elle débutera en effet avec la 30^e édition de la Fête du village le dimanche 16 septembre ! Pour fêter cet anniversaire, les membres du comité ont concocté un programme original qui fera revivre les légendes du Far West ! Cow boy ou fine gâchette, chercheur d'or ou grand chef indien... Sortez vos santiags et vos gilets à franges ! Tous les Billy the Kid, Jesse James, Buffalo Bill, Crazy Horse, Sitting Bull et autre Calamity Jane sont convoqués au grand défilé costumé qui ouvrira la fête ! Le Comité des fêtes lance un appel général à la population, - petits et grands, associations... - afin qu'un maximum de personnes participe à ce grand moment de la

journée qui anime très joyeusement les rues du village. Vous y croiserez d'ailleurs tous les Italiens de Merone, la ville jumelée avec Noyarey, invités pour la fête du jumelage programmée en même temps que cette 30^e fête du village. Après l'apéritif et le repas, le public pourra profiter des animations qui feront bien sûr vivre la thématique «western», avec clou de l'après-midi, un grand spectacle équestre animé par la troupe Indians' Vallée. Le club de country de Marie-France Artero sera aussi sur la scène après avoir initié tous les amateurs. Le public pourra s'essayer au rodéo sur un taureau mécanique très ludique. Avant d'encourager les valeureux participants au célèbre tiercé d'ânes qui se déroulera, pour la première fois, sur le terrain de football du Village de l'Amitié, chemin de l'Orphelinat.

Un mois après, le cap sera mis sur l'Est avec un «Cabaret russe» organisé le 20 octobre dans la salle Grand Veymont. Les deux musiciens et la chanteuse du groupe Troïka vous feront voyager d'Ekaterinburg à Saint- Petersburg sur des airs russes ou tziganes connus de tous comme le sont Kalinka ou Le temps du muguet... Réservez votre soirée dès maintenant !

Renseignements et réservations auprès d'Annie Henry :
04 76 53 84 45 et ag-henry@mairie-noyarey.com

15 septembre

Journée du Patrimoine Retrouvez le chemin !

La commune participe chaque année aux Journées européennes du Patrimoine qui se dérouleront en 2012 le week-end des 15 et 16 septembre. A Noyarey, la journée qui leur est consacrée est celle du samedi 15, le 16 étant réservé à la Fête du village. Le thème national «Les patrimoines cachés» sera, une fois n'est pas coutume, le fil conducteur choisi par la commission Patrimoine pour élaborer un programme intitulé «Retrouvez le chemin». La journée sera centrée sur un circuit à travers les hameaux d'Ezy, de Trucherelle et des Veillères, qui empruntera des chemins aujourd'hui désertés. A part les anciens, qui connaît aujourd'hui le font Giraud, le chemin des Rivoires, ou encore le chemin de l'Olivet, qui peuvent cacher sous la végétation un petit patrimoine à redécouvrir ? Redevenus praticables, ils pourront faire ce jour-là l'objet d'un nettoyage et d'un balisage avec l'aide des participants.

Au début de la journée, à 9h devant la mairie, ceux-ci seront répartis en deux équipes, qui se retrouveront le midi à la ferme du Souillet, chez Eve Palacios, pour un repas (payant, sur réservation) pris en commun, ou un pique-nique tiré du sac. L'après-midi sera consacrée à une randonnée «test» sur les chemins fraîchement balisés, et se terminera, vers 18h, par une petite réception en mairie.

Renseignements et inscriptions en mairie : 04 76 53 82 01.



Cette statue de la Vierge datant de 1877 a été élevée sur un terrain appartenant à la dame du château de Chaulnes de l'époque. Elle était autrefois l'objet de processions, comme d'autres vierges sur des lieux en hauteur. Il faut s'imaginer qu'on la voyait d'en bas, car les forêts étaient alors des prés...

VENDREDI 13 JUILLET

> **Grand bal populaire** gratuit à partir de 21h, animé par l'orchestre Cocktail Fusion et à 22h30 grand feu d'artifice sur le thème «Le cirque des Etoiles». A l'espace Charles de Gaulle.

VENDREDI 7 SEPTEMBRE

> **Forum des associations** à l'espace Charles de Gaulle. A partir de 17h.

JEUDI 20 SEPTEMBRE

> **Don du sang** : collecte organisée salle Grand Veymont à partir de 17h à 20h.

SAMEDI 13 OCTOBRE

> **Soirée dansante** organisée par l'APJNV autour d'une paëlla. Réservation auprès de l'association à partir du mois de septembre.